

Seconde

Productions vers le BAC PRO CGEA



AgriCampus Laval



Formation en
apprentissage



Être âgé(e) de 16 à 29 ans
ou 15 ans si issu de 3ème



570 heures de formation
générale et professionnelle
sur 1 an



Accessible aux personnes en
situation de handicap avec
accompagnement personnalisé



Candidatures
de janvier à septembre



Diplôme du Ministère
de l'Agriculture

Positionnement dans la filière



Objectifs de la formation

- **Acquérir des bases techniques** en lien avec un processus de productions animales,
- **Exercer des activités professionnelles qualifiées** dans des exploitations agricoles Polycultures-Élevage en tant que salarié.

Organisation de la formation

- Le contrat d'apprentissage peut débuter à **partir de juillet de la 1ère année de formation**,
- La **formation annuelle** se répartit comme suit :
Entreprise : 31 semaines + 5 semaines de congés payés - **CFA : 17 semaines.**
Avec en général, une alternance de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.
- Le plus souvent, la semaine de cours commence le **lundi à 11h00** et se termine le **vendredi à 12h00**,
- La relation CFA/Entreprise/Famille :
 - **Le tuteur classe** fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
 - **Un formateur** se rendra en entreprise 1 fois/an minimum,
 - **Le livret d'apprentissage** sera un suivi permanent sur les 2 lieux de formation.

Modalités d'inscription

Remplir et renvoyer le **dossier complet*** de **pré-inscription** ou **saisir votre candidature** sur notre **site internet**,

*Copies des bulletins scolaires des 2 dernières années afin d'étudier votre candidature en vue d'une éventuelle convocation pour les tests.

A NOTER : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec une entreprise

Chiffres clés

➔ À retrouver sur
notre site internet



AgriCampus Laval

Modalités pédagogiques

- **Présentiel** et **alternance**,
- Travaux en **plateau technique** et **entreprise**.

Poursuite d'études

A l'issue de la seconde, l'apprenant pourra éventuellement s'orienter vers :

- La 1ère du **BAC**calauréat **PRO**fessionnel **Conduite et Gestion** d'une **Entreprise Agricole**(**BAC PRO GEA**),
- La 1ère du **BAC**calauréat **PRO**fessionnel **Conduite et Gestion** d'une **Entreprise Hippique** (**BAC PRO GEH**),

Programme de la formation

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX = 292 heures

EG1	Mathématiques - Biologie/Économie - Informatique - Physique/Chimie
EG2	Français - Histoire/Géographie
EG3	Anglais - Économie générale
EG4	Éducation socioculturelle - EPS, Biologie du sport

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS = 218 heures

EP1	Économie
EP2	Biologie/Économie - Économie agricole - Travaux pratiques, conduite de tracteur
EP3	Zootecnie - Agronomie - Agroéquipements - Pluridiscipline

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte de :

- D'acquis antérieurs reconnus,
- De difficultés scolaires (soutien),
- De jeunes en situation de handicap.

ENSEIGNEMENTS À L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT = 60 heures

EIE	Accueil, positionnement, vie de classe - EMC - Stage collectif - Sauveteur Secouriste au travail - Développement durable
-----	--

Tarifs & Financement

- Hébergement et restauration :

Pour connaître la tarification, je me rends sur le site www.agricampus-laval.fr/Espace Familles.

- Financement de la formation par l'Opco de l'entreprise ou l'entreprise.

Obtention du diplôme

La seconde est une classe de détermination qui permet de préparer le choix d'une série en première. En fin de seconde, les élèves choisissent de poursuivre vers une voie générale, technologique ou professionnelle. Il n'y a pas de diplôme en seconde.

Admissions - Pré-requis

- Être âgé(e) de **16 à 29 ans**, ou **15 ans** si issu de 3ème (à la signature du contrat),
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage** avec une entreprise habilitée Polyculture-Élevage située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'une **fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.



Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr

Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr

agricampus-laval.fr

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX

